

Le magazine des locataires d'Alcéane # 13 - hiver 2019

Alcéane

no me

**LES HALLATES :
UNE RÉSIDENCE
SINGULIÈRE**





Trine Søndergaard Still

MuMa - Le Havre

13 octobre 2018
27 janvier 2019

Musée d'art moderne André Malraux
muma-lehavre.fr



Trine Søndergaard, Guðnaðské #4 © Trine Søndergaard, Courtesy Martin Asbak Gallery, Copenhagen & Bruce Silverstein Gallery, New York, ADAGP Paris, 2018 - Design Graphique - Benoit Elliot - Octopus



2019, Alcéane étend son patrimoine pour investir dans l'avenir

Dans le quartier du Haut-Graville, au cœur géographique et historique du patrimoine d'Alcéane, notre dernière réalisation, la résidence « Les Hallates », a été inaugurée le 1^{er} décembre dernier.

Cet ensemble architectural admirable comprend 26 logements, plus particulièrement adaptés aux séniors, un cabinet médical de 6 médecins ainsi qu'un local municipal à vocation associative.

En 2018, Alcéane aura livré 155 nouveaux logements, et en 2019 notre territoire d'implantation s'agrandira en franchissant le pont de Normandie. En effet, 68 nouveaux logements sont en cours de livraison à Honfleur et 19 à Deauville.

Au-delà de ces nouvelles réalisations remarquables, de nombreux travaux de maintenance, d'amélioration du patrimoine sont réalisés chaque jour pour vous garantir un cadre de vie de qualité et des équipements performants. 399 logements sont actuellement en cours de réhabilitation et 2019 verra se poursuivre et s'amplifier ces efforts de rénovation ainsi que dans la construction de logements neufs. Alcéane renforcera également sa politique d'adaptation des logements pour les personnes vieillissantes et continuera à se concentrer avec toujours autant d'énergie sur sa mission première : diversifier son offre locative pour accueillir davantage de familles modestes et contribuer à parfaire la mixité sociale sur tous les territoires.

Vous découvrirez également dans ce magazine vos nouveaux représentants des locataires que vous avez élus le 5 décembre 2018 pour vous représenter auprès de notre conseil d'administration.

Chers(es) locataires, Alcéane vous adresse à vous et à vos proches mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Excellente année 2019 !

**L'ESTUAIRE
EST NOTRE
SCÈNE
D'AVENIR !**



UNE RÉALISATION DU CABINET
D'ARCHITECTES AGAPE

À la une

L'EXPRESSION D'UNE ARCHITECTURE SINGULIÈRE POUR DES LOGEMENTS ABORDABLES



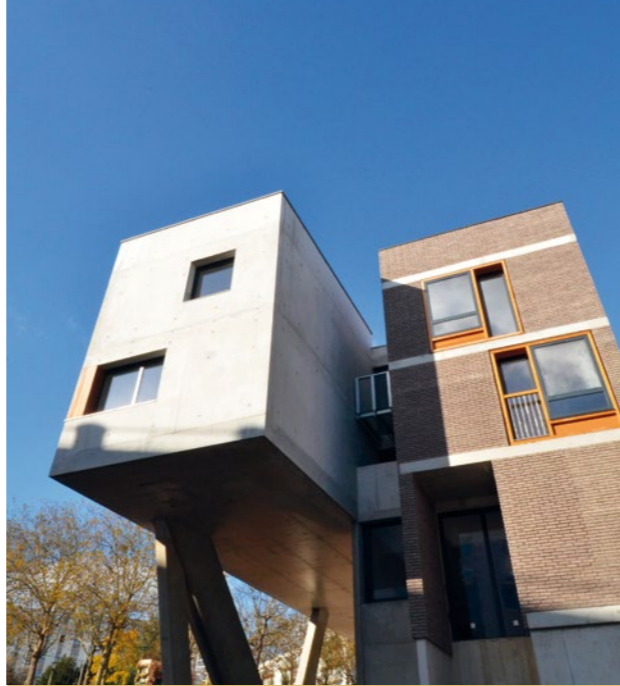
Située au cœur du quartier Haut-Graville, place James de Coninck et à proximité de commerces, la nouvelle résidence Les Hallates, inaugurée le 1^{er} décembre 2018, propose 26 appartements lumineux exposés est/ouest, un cabinet médical de 6 médecins généralistes et un local municipal à vocation associative.

Construite sur le tènement d'une ancienne résidence pour personnes âgées ne répondant plus aux attentes et aux exigences d'aujourd'hui, Les Hallates offre des logements modernes aux habitants, adaptés plus particulièrement aux personnes seniors (douches italiennes, barres d'appui, toilettes rehaussées...) pour favoriser leur maintien à domicile dans un cadre de vie et un quartier auxquels elles sont fortement attachées.

Les Hallates

Place James de Coninck
76620 Le Havre

**TOUS LES LOGEMENTS
SONT ADAPTÉS ET ÉQUIPÉS
POUR LES PERSONNES
À MOBILITÉ RÉDUITE.**



26 APPARTEMENTS

- 1 logement de type 1 bis avec une surface de 46 m²
- 13 logements de type 2 avec une surface moyenne de 46 m²
- 12 logements de type 3 avec une surface moyenne de 64,5 m²

1 CABINET MÉDICAL DE 255 M²

- 3 salles d'attente accueillantes et lumineuses.
- 6 cabinets comprenant un bureau et une salle d'examen

1 LOCAL MUNICIPAL À VOCATION ASSOCIATIVE

- 252 m² modulable comprenant 2 bureaux + 1 lieu de stockage

1 JARDIN PRIVATIF ET COLLECTIF POUR LES RÉSIDENTS

TOUS LES LOGEMENTS SONT ADAPTÉS ET ÉQUIPÉS POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.

ÉQUIPEMENTS

- Le chauffage est collectif au gaz (co-génération)
- La production d'eau chaude sanitaire est assurée par des panneaux solaires

À PROXIMITÉ

- Des commerces
- Des transports en commun (tramway et bus)



Le service serrurerie d'Alcéane a réalisé les clôtures contribuant ainsi à l'embellissement de la résidence.

Selon ses concepteurs, la résidence Les Hallates, construite sur un îlot à forte déclivité, s'impose comme une véritable signature architecturale, une architecture *centripète* qui traduit une force transmise de la périphérie vers un centre nerveux.

Ainsi, les deux bâtiments reliés entre eux par le local municipal sont implantés en périphérie pour libérer un espace central, agrémenté d'un jardin. Ce parti pris qualitatif est lié à la limitation des hauteurs imposée par le Plan Local de l'Urbanisme (PLU) - maximum de 3 étages - qui invitait à ne pas regrouper les appartements dans un seul immeuble plus dense.

Exploitant le dénivelé important du terrain (plus de 8 mètres entre le haut et le bas) les bâtiments ont été traités avec une architecture horizontale ancrée sur la parcelle au nord et soulevés par de grands porte-à-faux au sud. Cette portée peu commune apporte de la légèreté aux bâtiments et permet aux riverains de voir depuis l'extérieur le jardin intérieur.

LA RÉSIDENCE EST AINSI À LA HAUTEUR DE SES AMBITIONS :

- Une construction ouverte sur le quartier pour libérer au maximum le regard.
- La création d'un véritable jardin intérieur pour le bien-être des résidents et visible de tous.
- L'offre de logements adaptés, performants et bénéficiant de bonnes expositions (est/ouest).

Cette résidence singulière s'imposera dans le temps comme la marque du savoir-faire d'Alcéane pour créer un véritable lieu de vie où il fera bon vivre.



Les logements sont adaptés et aménagés pour accueillir les personnes vieillissantes ou à mobilité réduite.

LA MIXITÉ SOCIALE EN CŒUR DE VILLE



Située dans un quartier à la fois résidentiel et attractif, la résidence L'Armateur propose 12 appartements à la location répartis sur un rez-de-chaussée et deux étages.

Bien qu'au cœur d'un quartier urbain et à proximité des transports (tramway à 50 mètres, bus, gare ferroviaire), de nombreux commerces et d'établissements scolaires (écoles, université...), la résidence se situe au calme sur une voie piétonnière.

L'accès est sécurisé avec un contrôle par badge et les étages sont desservis par un escalier extérieur couvert.

L'Armateur
Rue Duguay Trouin
76600 Le Havre



LA RÉSIDENCE ALPHONSE



A proximité de nombreux commerces (alimentaires, bricolage...) et de services (médiathèque, piscine, salle de sport, clinique...), la résidence Alphonse a accueilli ses nouveaux locataires. Les 89 appartements, allant du T2 au T4, sont répartis sur trois bâtiments de cinq étages. Les résidents disposent également de 50 places de stationnements.

LA CITÉ DESMARAIS



Les 12 pavillons de la rue Desmarais au Havre connaissent une réhabilitation de grande ampleur tant extérieure (réfection de la façade, toiture...) qu'intérieure (mise aux normes électrique, remplacement des chaudières et des radiateurs...).

LA CITÉ DE MAYVILLE



Implantée à Harfleur et Gonfreville-l'Orcher, a été créée en 1906 par les usines Schneider pour y loger les ouvriers et les familles employés dans l'usine d'artillerie de Gonfreville-l'Orcher. Sur les 420 logements du quartier, Alcéane possède 286 pavillons. Une nouvelle phase de réhabilitation a débuté pour 87 d'entre eux. Cette rénovation concerne des mises aux normes, une amélioration thermique et des réaménagements intérieurs.

LES HAUTS-BORDS ET SAINT NICOL - HONFLEUR



Alcéane pose un pied à Honfleur avec l'acquisition de 63 logements des résidences Saint-Nicol et les Hauts-Bords. L'Office marque une nouvelle fois, avec la réception de 19 logements à Deauville, l'ambition de se développer et de proposer son savoir-faire au-delà de l'estuaire de la Seine.





Le GÉNIE de la NATURE

EXPOSITION
/17 février 2018 / 10 mars 2019 /
Muséum d'histoire naturelle du Havre

Notre regard sur la nature change. Plus on en sait sur elle, plus elle nous épate !

Photographies, sons, vidéos, animaux naturalisés : découvrez des **histoires extraordinaires** sur les animaux, ceux qui les étudient et ceux qui les protègent.

Un parcours jeunesse (quiz, puzzle, modules tactiles) et un espace de découverte ludique de 100 m² sont proposés aux familles dans votre Muséum nouvellement labellisé « Muséum joyeux » !



Ville du Havre - Février 2018 - Photo : Sabine Bernert



Vos démarches sur alceane.fr et votre appli :

PAYEZ VOTRE LOYER.

CONSULTEZ ET TÉLÉCHARGEZ vos avis d'échéances.

DEMANDEZ une intervention.

COMMANDEZ ET PAYEZ vos badges d'accès.

METTEZ À JOUR votre compte.

RETROUVEZ LES NUMÉROS UTILES pour vos dépannages (contrat entretien dépannage, chaudière...).

RETROUVEZ TOUS LES GUIDES ET INFORMATIONS dont vous avez besoin au quotidien.

TÉLÉCHARGEZ le formulaire de demande de prélèvement automatique.

Au quotidien

UN RENSEIGNEMENT ? ADRESSEZ-VOUS À VOTRE CONTACT DE PROXIMITÉ !

Votre contact de proximité est votre interlocuteur privilégié concernant votre logement : sa mission est d'être à votre écoute et de vous apporter une réponse immédiate ou de vous orienter vers le service d'Alcéane compétent.



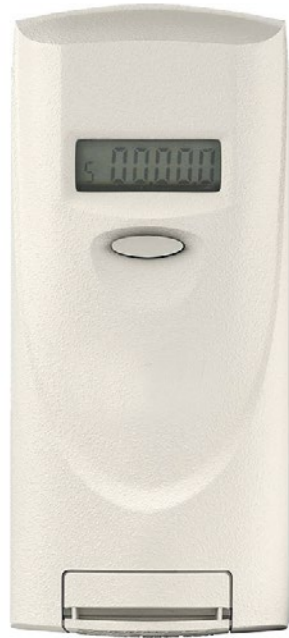
Il est également le garant de votre cadre de vie, il s'assure du respect du règlement intérieur et il veille au traitement des demandes d'interventions techniques dans les parties communes et votre logement.

ALORS N'HÉSITEZ PAS À LE CONTACTER PAR TÉLÉPHONE POUR :

- une demande d'intervention technique dans votre logement ou les parties communes de votre résidence (ascenseur, porte de hall, éclairage ...) ;
- une difficulté d'accès (badges, clés) ;
- un conflit de voisinage ;
- une demande concernant l'entretien des espaces verts ou le nettoyage des parties communes ;
- une difficulté de paiement.

COMMENT LE CONTACTER ?

RETROUVEZ FACILEMENT SES COORDONNÉES (NOM, TÉLÉPHONE ET ADRESSE DE SA LOGE) SUR VOTRE COMPTE LOCATAIRE EN VOUS CONNECTANT À ALCEANE.FR OU EN TÉLÉCHARGEANT L'APPLI MOBILE MON ALCÉANE.



POUR UNE FACTURE INDIVIDUELLE ET ÉQUITABLE DES FRAIS DE CHAUFFAGE !

La loi sur la transition énergétique nous impose d'équiper les immeubles dotés d'un chauffage collectif de compteurs individuels de chauffage (dits répartiteurs). Pour répondre à cette obligation, Alcéane a mandaté la société CRAM pour installer ces répartiteurs et ainsi vous permettre de payer votre consommation réelle de chauffage.

Fixé sur les radiateurs, le répartiteur de chauffage est un boîtier électronique qui détermine la consommation de chauffage d'un logement, en mesurant la température de chaque radiateur. L'afficheur digital du répartiteur permet de suivre quotidiennement l'évolution de votre consommation. Ce compteur ne s'enclenche que lorsque le radiateur est plus chaud que la pièce. Il enregistre la température uniquement pendant la période de chauffe et ne prend pas en compte l'apport de chaleur extérieure comme le rayonnement du soleil.

Pour réguler la température de vos pièces, des robinets thermostatiques sont également installés sur les radiateurs. Vous pouvez ainsi choisir la chaleur désirée dans chaque pièce de votre logement. Ces robinets se régulent automatiquement en intégrant toutes les sources d'énergie qui contribuent à chauffer la pièce (par exemple, le soleil).

Le relevé de consommation s'effectue à distance par télé-relève : le répartiteur est muni d'un émetteur radio permettant le relevé des consommations de

chauffage sans intervention dans le logement. Votre présence ne sera plus nécessaire.

Alcéane facturera alors votre consommation réelle de chauffage. Toutefois, ce décompte de chauffage ne sera pas 100% individualisé. En effet, 30% des charges seront liés aux frais communs à l'immeuble et 70% seront calculés sur votre consommation réelle. Donc, même si vous éteignez tous vos radiateurs, vous ne verriez pas vos charges de chauffage réduites à zéro.

A ces relevés de consommation, Alcéane appliquera des coefficients

de situation / pondération pour ne pas pénaliser les locataires des logements avec une exposition défavorable (par exemple, les logements exposés au nord, sous les toitures, sur les pignons, sur les sous-sols non chauffés...). Ces coefficients sont l'assurance de préserver l'équité des locataires d'un même immeuble dans la répartition des charges de chauffage.

Grâce à ce nouveau dispositif, vous allez pouvoir agir sur votre consommation de chauffage.

À savoir

- Seuls les immeubles équipés d'un chauffage commun sont concernés. Si vous possédez une chaudière individuelle vous payez déjà votre consommation réelle.
- Des impossibilités techniques ne permettent pas l'installation des répartiteurs dans certains immeubles comme au Fort de Tourneville ou Caucriauville au Havre. Le fonctionnement et la répartition des charges restent les mêmes pour ces logements.
- En cas de dysfonctionnement du répartiteur, contactez Alcéane qui fera intervenir la société de maintenance.



Des gestes simples pour réduire votre consommation :

AÉREZ VOTRE LOGEMENT : tous les jours en ouvrant toutes les fenêtres en grand 5 minutes (chauffage à minima).

SI VOUS AVEZ TROP CHAUD DANS VOTRE LOGEMENT, baissez les radiateurs au lieu d'ouvrir les fenêtres.

NE PLACEZ PAS D'OBJETS OU DE MEUBLES DEVANT LES RADIATEURS pour favoriser la diffusion de la chaleur.

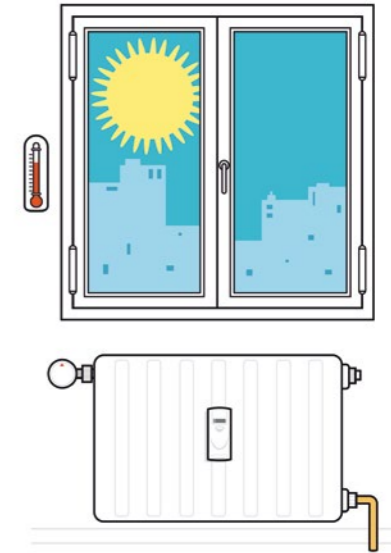
LORS DE VOS ABSENCES, pensez à réduire la température du radiateur de la pièce principale.

LA NUIT, pensez à fermer les volets et les rideaux pour conserver la chaleur.

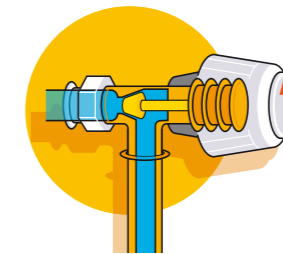
SI CELA EST POSSIBLE, MODULEZ LA TEMPÉRATURE EN FONCTION DES PIÈCES :

- 19° dans une chambre,
- 21° dans la salle de bain,
- 18° dans la cuisine (températures conseillées par l'ADEME).

COMMENT RÉGLER SON ROBINET THERMOSTATIQUE ?

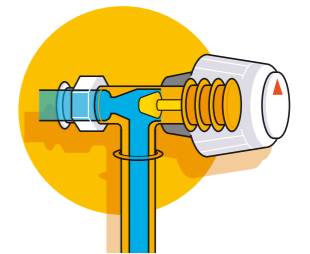


19°C



S'il fait 19° dans la pièce et que votre robinet est sur la position 2 (soit 15°) alors le radiateur se coupera et ne chauffera plus.

15°C



S'il fait 15° dans la pièce et que votre robinet est sur la position 3 (soit 18°) alors le radiateur chauffera pour atteindre 18° puis se coupera.

Le locataire aura la possibilité de baisser ou éteindre son chauffage mais pas de l'augmenter. A noter que la température maxi est de 21°, réduite la nuit à 18°.

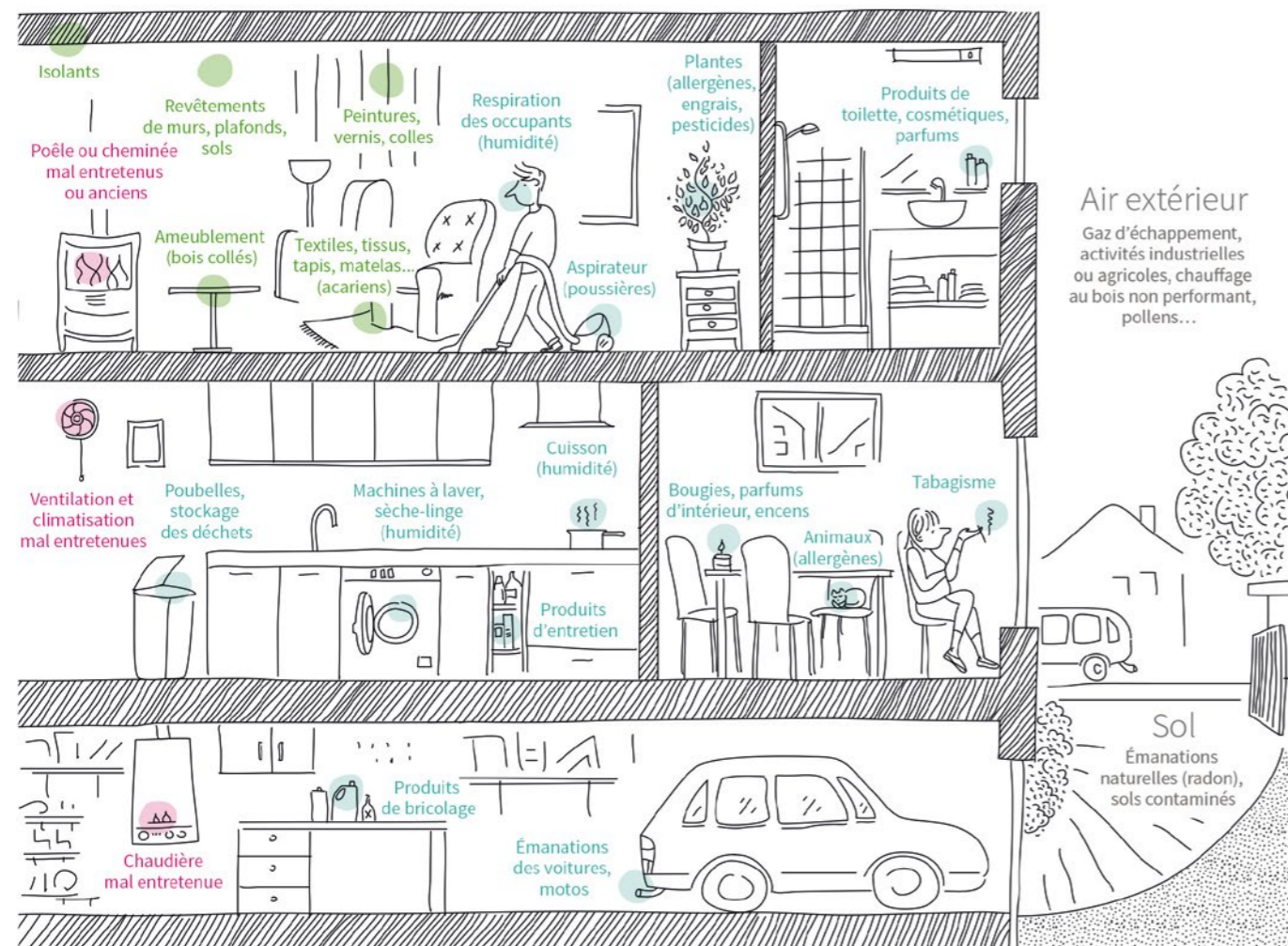
VOUS POUVEZ RÉGLER LE ROBINET THERMOSTATIQUE SUR 4 POSITIONS :

- 2** pour une température de 15°
- 3** pour une température de 18°
- 4** pour une température de 21°
- *** pour le hors gel



OUVREZ VOS FENÊTRES POUR BIEN AÉRER !

Nous passons environ 80 % du temps dans des lieux fermés, en particulier dans les logements. L'air que l'on y respire peut être de moins bonne qualité que l'air extérieur, parfois très nettement car à l'air extérieur viennent s'ajouter les polluants spécifiques de l'air intérieur. Plusieurs types de polluants peuvent être présents dans les lieux fermés, avec des origines diverses et des conséquences plus ou moins importantes sur la santé.



Guides réalisés par l'ADEME.



La ventilation de votre logement est indispensable pour vivre dans un logement confortable et sain, il est important d'éliminer le plus de polluants possible, de veiller dans ses activités à réduire les sources de pollution (usage

excessif de produits ménagers ou de parfums d'intérieurs...) et d'évacuer l'humidité en excès.

Pour cela, il est essentiel de renouveler suffisamment l'air chez vous, non seulement en aérant régulièrement, mais aussi en installant une ventilation performante. Dans de nombreux logements, le renouvellement de l'air n'est pas suffisant. Des signes de dégradation apparaissent alors (moisissures sur les murs ou décollement de papier peint par exemple).

Mais de façon moins visible, cela a également d'importants impacts sur la santé des habitants (augmentation des troubles des voies respiratoires) sans qu'on fasse forcément le lien avec le besoin de mieux ventiler son intérieur.

Les pollutions sont multiples et insoupçonnées. Certains polluants se diffusent régulièrement, dans des concentrations faibles (émissions des meubles par exemple) alors que d'autres ont des concentrations élevées mais ponctuelles, en fonction de nos activités (fumée de tabac, bricolage, produits d'entretien...).

POUR SAVOIR OÙ SONT LES SOURCES DE POLLUTION DE VOTRE LOGEMENT ET LES GESTES POUR LES RÉDUIRE, FAITES LE TEST SUR :

WWW.UNBONAIRCHEZMOI.DEVELOPPEMENT-DURABLE.GOUV.FR

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les sources d'humidité dans la maison sont nombreuses : la cuisson, le lavage de la vaisselle, le séchage du linge, la toilette, les chauffages mobiles d'appoint (au gaz ou au pétrole) mais aussi la respiration humaine.

À titre d'exemple, un adulte produit environ 55 g de vapeur d'eau à l'heure, et une lessive environ 1 kg sur son temps de séchage. La vapeur d'eau ne compte pas parmi les polluants mais si un logement est humide, moisissures et acariens prolifèrent et polluent le logement.

Les moisissures se développent principalement dans les pièces humides mal ventilées (salles de bain...), sur les murs mal isolés ou au niveau des ponts thermiques. Leurs spores peuvent envahir l'ensemble du logement.

Les acariens vivent dans la poussière de la maison. Ils sont présents dans la literie, les canapés et les fauteuils en tissu, les tapis, les rideaux, les moquettes...



Des conseils pour préserver votre santé

AÉREZ TOUS LES JOURS

Pensez à ouvrir toutes les fenêtres en grand 5 minutes !
Même l'hiver mais avec le chauffage réduit. Ouvrez également en fonction de vos activités (passage de l'aspirateur, séance de bricolage, douche, bain, préparation du repas, lessive...).

ÉVACUEZ L'HUMIDITÉ EXCESSIVE

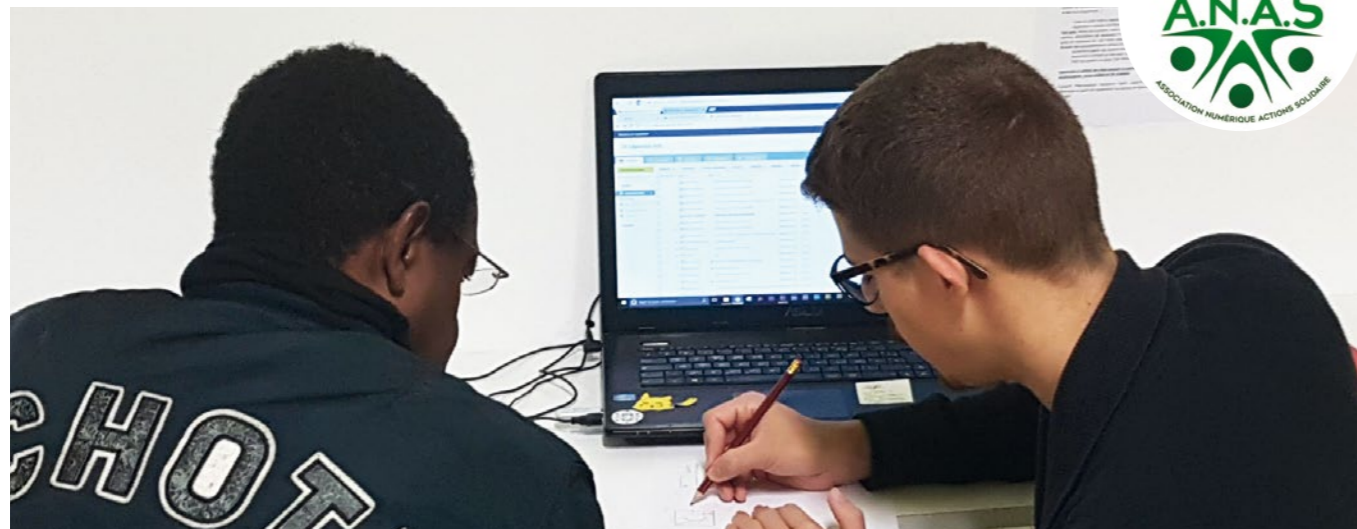
Aérez pendant et après les activités qui produisent beaucoup d'humidité (bain, douche, lessive, cuisson...).
Mettez un couvercle sur les casseroles lorsque vous cuisinez et activez la hotte aspirante. Faites sécher le linge à l'extérieur ou dans une pièce bien ventilée.

FAVORISER LA CIRCULATION NATURELLE DE L'AIR

Si votre logement n'est pas équipé d'une VMC, il faut créer ou maintenir des circulations d'air suffisantes pour renouveler l'air intérieur.
Veillez à ce qu'il y ait toujours un espace d'environ 2 cm sous vos portes intérieures pour permettre à l'air de circuler. Ne bouchez jamais une entrée d'air ou une bouche d'extraction et nettoyez-les régulièrement pour éviter la diffusion de produits nocifs dans l'air intérieur.

Du côté d'Alcéane

DES ATELIERS GRATUITS POUR MIEUX MAÎTRISER INTERNET !



Comme sur beaucoup de sites internet de services publics (CPAM, CAF, CARSAT, Pôle Emploi...), Alcéane vous permet d'effectuer des démarches sur Alceane.fr : demande d'intervention, commande des badges d'accès, paiement de votre loyer... Ces services en ligne sont faits pour vous faciliter le quotidien mais peut-être n'êtes-vous pas à l'aise avec l'utilisation d'internet. Aussi, l'ANAS vous propose des ateliers gratuits et personnalisés pour vous expliquer comment faire et que vous puissiez ensuite être autonome.

Alcéane est partenaire de l'ANAS (Association Numérique Actions Solidaires) pour aider les locataires d'Alcéane à utiliser les outils numériques (ordinateur, tablette, smartphone) et vous accompagner dans vos e-démarches avec nos services. L'association, créée en 2015, lutte contre la fracture numérique et accompagne les personnes qui ne sont pas équipées, n'ont pas accès à internet ou ne savent pas utiliser un ordinateur pour effectuer des démarches en ligne.

Prendre un rendez-vous, déposer une demande d'intervention, scanner un document, créer votre compte mail, télécharger et utiliser l'appli mobile *Mon Alcéane*... Autant de démarches qui n'auront plus de secret pour vous! Vous serez accueillis par des accompagnateurs/agents d'accueil qui faciliteront la mise en ligne de vos documents administratifs sur différents sites internet.

L'association propose également des ateliers de formation sur différents thèmes. Le matériel, les tablettes, ordinateurs, scanners et clefs USB, est mis directement et gratuitement à disposition.

**ALORS N'HÉSITEZ PAS, L'ANAS VOUS ATTEND !
LES INSCRIPTIONS SE FONT SUR RENDEZ-VOUS.**

**TÉL. 09 83 10 00 89
MAIL : ASSO.ANAS.NUMERIQUE@GMAIL.COM
HORAIRE : 9H - 16H**

OÙ TROUVER L'ANAS ?

- À Soquence : 60 rue Elsa Triolet 76600 Le Havre
- Et début février 2019, à la Mare-Rouge : 40 rue Paul Claudel 76620 Le Havre



Jean-Baptiste Longuet - CNL



Chantal Laasri - CNL



Christophe Fourmi - CLCV



Yamina Collino - CGL ALIL

VOS NOUVEAUX REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES

Le 5 décembre 2018, s'est tenu le dépouillement des votes à l'élection des représentants des locataires. Au nombre de quatre, ils vont porter vos voix au Conseil d'Administration d'Alcéane.

Les représentants de locataires, c'est en effet 4 ans d'action continue au service du bien vivre des locataires. Travaux à mener, entretien des parties communes, évolution des loyers, maîtrise des charges, gestion de la résidence, programme des travaux, avenir du quartier, sont les nombreux sujets sur lesquels ils s'exprimeront et décideront durant leur mandat. Membres à part entière du conseil d'administration d'Alcéane, ils disposent d'un véritable pouvoir pour porter votre voix sur les choix stratégiques et opérationnels concernant l'avenir de votre résidence. Leur association vous soutient au quotidien et se fait le relais de vos questions, vos remarques ou vos attentes.

Après dépouillement des 1.926 bulletins reçus (sur 13.558 électeurs inscrits), 1.671 suffrages valablement exprimés ont été comptabilisés.

**EN PRÉSENCE DE L'HUISSIER DE JUSTICE,
MAÎTRE NISSEN, ONT OBTENU :**

CNL
CONFÉDÉRATION
NATIONALE DU LOGEMENT

49,91 %
SOIT 2 SIÈGES

CLCV
CONSOMMATION LOGEMENT
ET CADRE DE VIE

26,27 %
SOIT 1 SIÈGE



CGL ALIL
ASSOCIATION LIBRE ET
INDÉPENDANTE DES LOCATAIRES

23,82 %
SOIT 1 SIÈGE

Une annonce vous intéresse ?

Ventes

SANS FRAIS D'AGENCE ET FRAIS DE NOTAIRES REDUITS.



GONFREVILLE L'ORCHER

Dans un petit lotissement, maison mitoyenne de 70m² comprenant au rez-de-chaussée entrée, wc, séjour, cuisine, salle de douche, à l'étage deux grandes chambres et jardin de 400m². DPE : E. Offre réservée aux locataires d'Alcéane jusqu'au 11 février 2019.

127 000€



GONFREVILLE L'ORCHER

Dans un petit lotissement, maison mitoyenne de 65m² comprenant au rez-de-chaussée entrée, wc, séjour, cuisine, salle de douche, à l'étage deux grandes chambres et jardin de 400m². DPE : D. Offre réservée aux locataires d'Alcéane jusqu'au 11 février 2019.

100 000€



GOBELINS

Dans une copropriété de 24 logements, appartement de 47m² comprenant entrée, cuisine, salle de bains, séjour, une chambre, une cave (1000€ de charges courantes). DPE : E. Offre réservée aux locataires d'Alcéane jusqu'au 11 février 2019.

80 000€



MARE AU CLERC

Dans une copropriété de 16 logements, appartement de 54m² comprenant entrée, cuisine, séjour, deux chambres, balcon, une cave (1400€ de charges courantes chauffage inclus). DPE : D. Offre réservée aux locataires d'Alcéane jusqu'au 11 février 2019.

60 500€



RUE DU 329^{ÈME}

Dans une copropriété de 40 logements appartement lumineux de 52m² comprenant entrée, cuisine, salle de douche, deux chambres, séjour, cave (1800€ de charges courantes chauffage inclus). DPE : D. Offre réservée aux locataires d'Alcéane jusqu'au 11 février 2019.

52 000€



PALAIS DE JUSTICE

En cœur de ville et proche tramway, dans copropriété de 50 logements, appartement de 50m² comprenant entrée, séjour, cuisine, salle de douches, wc, deux chambres, stationnement dans cour (1510€ de charges annuelles chauffage inclus). DPE : E

65 000€

CONTACTEZ
NOTRE SERVICE VENTE
AU 02 32 85 36 92



SAINTE MARIE

Dans une copropriété de 18 logements, appartement spacieux de 69m² comprenant entrée, wc, cuisine, séjour salon, deux chambres, salle de bain et emplacement de parking (1350€ de charges courantes annuelles). DPE : Vierge.

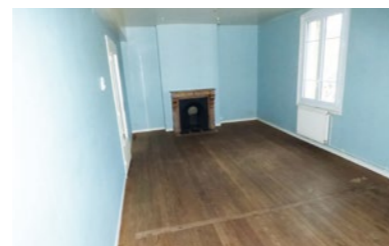
70 000€



PERREY

Dans copropriété de 54 logements appartement idéal jeune couple de 32m² comprenant entrée, wc, salle de douche, cuisine, séjour, une chambre, une cave (960€ de charges courantes chauffage inclus). DPE : D.

49 000€



MONTMORENCY

Dans une copropriété de 7 logements appartement de 71m² comprenant entrée, cuisine, séjour salon, trois chambres, salle de bains, wc, cave (1000€ de charges courantes annuelles). DPE : C.

75 000€

Besoin d'un garage ou d'une place de parking ?

Vous recherchez un stationnement pour votre voiture ou votre deux roues ?

Nous disposons de plusieurs offres dans toute la ville du Havre dont une peut vous intéresser...



CONSULTEZ NOTRE SITE ALCEANE.FR NOS ANNONCES
OU CONTACTEZ-NOUS AU 02 32 85 36 84

N°13 / Hiver 2019
Le magazine des locataires d'Alcéane
Édité par Alcéane, 444 avenue du Bois au Coq -
CS 77006 - 76080 Le Havre Cedex - Tél. 0 232 850 850
Alceane.fr

Numéro diffusé à 16.000 ex.
Dépôt légal à parution
ISSN : 2109-3393

Directeur de la publication : Jean-Pierre Niot
Rédacteur en chef : Aldéric Lesterlin
A participé à ce numéro : Aurélie Louin et Hélène Lefebvre

Graphisme : BDSA
Crédits photos : Alcéane - Erik Levilly
Illustrations : Raphaël Delerue, Olivier Junière,
Camille Leplay
Imprimerie Gabel

Téléchargez l'app
Mon Alcéane



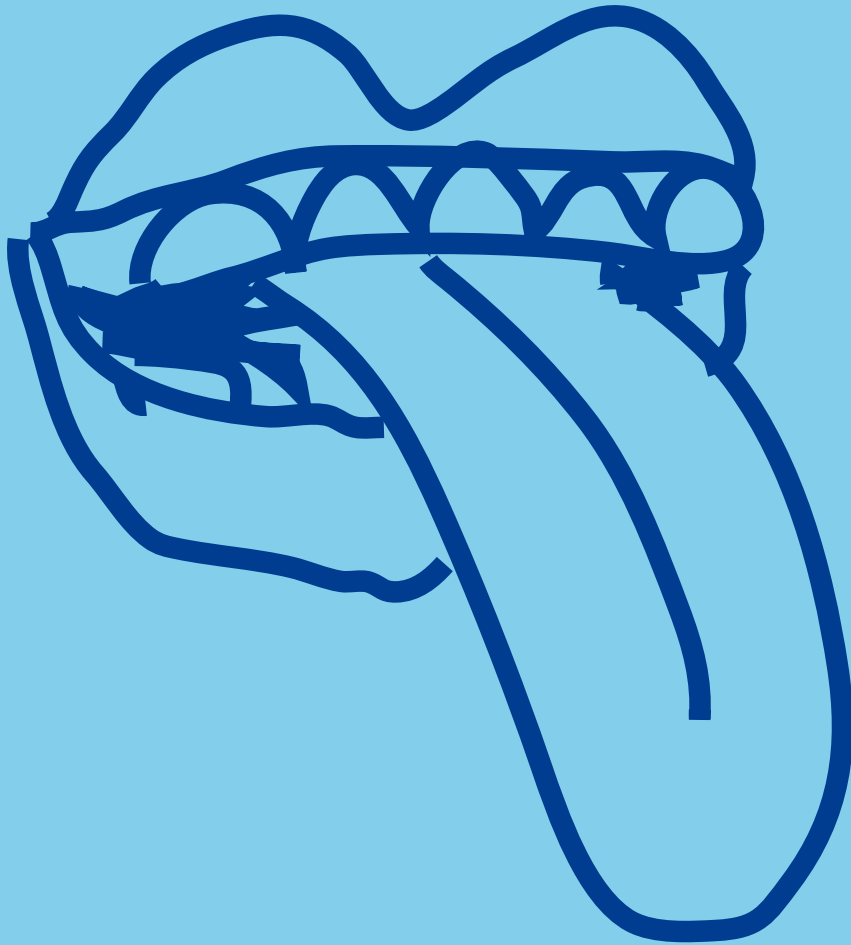
LE TETRIS

CONCERT

EXPOSITION

ATELIER

RESTAURANT



GAËTAN ROUSSEL
BERTRAND BELIN
ZENZILE
KIKESA

YOUSSOUPHA
NELICK
TERRENOIRE
...

FÉVRIER
AVRIL
2019

FORT DE
TOURNEVILLE
LE HAVRE

WWW.
LETETRIS
.FR